

«Nous allons proposer aux jeunes une formation qui évite le décrochage»

ÉCHEC SCOLAIRE Chaque année, entre 10 et 15% des jeunes gens quittent le système sans aucune formation. La conseillère d'Etat genevoise Anne Emery-Torracinta a présenté une série de mesures qui visent à «resserrer les mailles du filet»

Chaque année, environ 550 jeunes Genevois atteignent l'âge de 18 ans sans aucun diplôme. Près de 500 autres attendent l'âge de 25 ans pour l'obtenir. Pour les premiers, le risque de chômage est quatre fois plus élevé que pour ceux qui terminent une formation avec succès. C'est pour contrer ce phénomène qu'Anne Emery-Torracinta, conseillère d'Etat chargée de l'Instruction publique, présentait mardi le dispositif qui sera mis en place dès le 1er janvier 2018 pour répondre à l'obligation de former les jeunes jusqu'à 18 ans, introduite avec la nouvelle Constitution.

La formation obligatoire jusqu'à 18 ans (FO18), telle que présentée par la ministre socialiste, repose sur cinq mesures qui mêlent encadrement, exigence et souplesse – en donnant notamment plus de temps aux élèves en difficulté pour découvrir la réalité des métiers et pour combler des lacunes dans les

disciplines fondamentales (lecture, mathématiques).

«Il s'agit de resserrer les mailles du filet pour proposer une structure d'orientation et une prise en charge adaptée à chaque individu», résume Anne Emery-Torracinta. L'ambition est, sur un cycle de trois ans, de s'approcher de l'objectif fixé par la Confédération: 95% d'une tranche d'âge avec diplôme.

Quels élèves sont concernés par les mesures que vous présentez? Les profils sont de deux types. Il y a d'une part ceux qui sortent du cycle d'orientation sans pouvoir entrer dans une filière de formation, car ils sont en échec scolaire. Cela concerne environ 290 élèves par volée. En parallèle, il y a ceux, environ 240 mineurs, qui sont dans un système qualifiant mais ne parviennent pas à s'y maintenir. Aujourd'hui, le Département de l'Instruction publique n'a aucune obligation de garder ces personnes. Demain, nous allons proposer à ces jeunes une formation adaptée, qui vise à éviter le décrochage.

In fine, ce sont les employeurs qui vont offrir des places d'apprentis-

sage à ces jeunes. S'ils ne le font pas aujourd'hui, qu'est-ce qui va les décider à le faire demain? S'ils ne le font pas aujourd'hui, c'est à cause des compétences des

jeunes candidats. Notre but est donc d'élever leur niveau de compétences, en leur délivrant une formation plus adaptée à leurs besoins. Plus largement, personne n'a intérêt à maintenir la situation actuelle, où les jeunes qui se retrouvent au chômage coûtent cher à tout le monde.

Votre solution (création de 47,9 postes pour un budget de 7,5 millions de francs sur trois ans) dépend du vote du budget 2018 par le Grand Conseil.

Comment allez-vous convaincre les députés? Les discussions que j'ai eues avec les partis au sein de la Commission de l'enseignement sont encourageantes. La formation obligatoire les intéresse tous. J'ai bon espoir que les élus votent le budget en décembre. Il serait dramatique que Genève se retrouve sans budget. Si cela devait être le cas, je ferais au printemps 2018 une demande de crédit supplémentaire. ■

INTERVIEW

PROPOS RECUEILLIS PAR DAVID HAEBERLI
@David_Haeberti